

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 22 septembre, à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 septembre 2023, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	<p>Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BARTOLI Jean-Christophe, BIANCONI Charles-Henri, GIUDICELLI Paul, POLVERINI Jérôme, QUILICHINI Paul, QUILICHINI Pierre, SAMPIERI Jean-Pierre, TOMASI Jean-Vincent, VAUTRIN Marie-Gabrielle.</p> <p>Etaient excusés et représentés par pouvoir : QUILICHINI-BERQUEZ Zélia, MANICCIA Christophe, SANTARELLI Félix.</p> <p>Etaient absents : CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline.</p> <p>Secrétaire de séance : BARTOLI Jean-Christophe.</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.</p>
Présents : 10	
Votants : 13	

Objet : Plan de financement construction d'un city stade

Le Maire expose au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal des Jeunes a émis depuis quelques années le souhait d'avoir un espace réservé au sport au cœur de la commune, qui y a répondu favorablement en proposant le projet ci-dessous.

Celui-ci comporte un terrain multisports avec 3 couloirs d'athlétisme et d'équipements de fitness, permettant ainsi de créer un pôle sportif profitant aux élèves de l'école, aux pompiers du futur SIS, au pôle médical, mais aussi à la population créant un lieu de vie partagé par tous.

Le projet est estimé à 259 300 €, montant décomposé comme suit :

- Prestation AMO : 7 300 € HT
- Maitrise d'œuvre : 27 000 € HT
- Travaux : 225 000 € HT

	Montant HT	TVA 10%	TVA 20%	Montant TVA	Montant TTC
Montant marché	259 300 €	22 500 €	6 860 €	29 360 €	288 660 €

Sources de financement	Taux	Financement attendu
Fonds propres (dont 50 % fonds de concours interco)	20%	51 860,00 €
Sous-total autofinancement	20%	51 860,00 €
Agence national du sport	40%	103 720,00 €
Collectivité de Corse - OEC	40%	103 720,00 €
Sous-total subventions sollicitées	80%	207 440,00 €

Où le rapport ci-dessus et après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,



DECIDE

Article 1 : de préciser par la présente au service équipements sportifs de la Collectivité de Corse le montant de la demande de subvention de 103 720 €.

Article 2 : d'informer par la présente à l'Agence nationale du sport le montant de la demande de subvention de 103 720 €.

Article 3 : de préciser que la commune a inscrit au budget sur ses fonds propres une dépense d'investissement de 51 860 €.

Voix POUR :	13
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

<p>Affichée et transmise en Préfecture le :</p> <p>29 septembre 2023</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 22 septembre 2023, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 29 septembre 2023</p> <p style="text-align: right;">Le Maire</p>  <p style="text-align: right;">Charles-Henri BIANCONI</p> 
--	--